

**COMMISSION 2 « ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET
SÉCURITÉ »**

THÈME : LES SPORTS DE NATURE

RÉUNION DU MERCREDI 30 MARS 2016
(CADAM – Bâtiment Conseil départemental – Salle 25)

ORDRE DU JOUR PRÉVISIONNEL

Intervenants et membres du comité de pilotage présents :

- *Bruno VALENTIN et Frédéric GIBRAT / Agence conseil en communication Pôle Company*
- *Reynald DEBREYNE, Anthony GRILLOT et Magali GHIPPONI / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture – Service des sports*
- *Yann STREBLER / Conseil départemental 06 / Direction de l'environnement et de la gestion des risques – Service de la coordination et de la qualité*
- *Laurent GHILARDI, Bernard REYNAUD et Laetitia JURAVER / Conseil départemental 06 / Direction de l'éducation, du sport et de la culture*

Le timing est proposé à titre indicatif et pourra être légèrement modifié selon le déroulement de la séance et l'avancement des différents points à aborder.

- **14h30 / 14h35 (5 mns)** : Appel effectué par Léa KOUASSI, présidente de la commission 2.
- **14h35 / 14h40 (5 mns)** : Lecture de l'ordre du jour par Laurent GHILARDI avec rappel de la thématique principale de travail de la commission concernant les sports de nature et du projet de création d'un challenge sportif par équipes destiné aux collégiens au mois de juin 2016.
- **14h40 / 15h10 (30 mns)** : Atelier animé par Pôle Company consacré à l'élaboration de deux affiches de sensibilisation sur les sports de nature (hiver et été) avec présentation et validation des visuels, du slogan et de la « signature », suite aux avis émis par les jeunes élus lors de la précédente séance.

- **15h10 / 15h50 (40 mns)** : Intervention de Yann STREBLER concernant la labellisation « éco-manif » de l'événement, avec relecture puis validation des deux chartes éco-citoyennes élaborées par la commission, l'une, destinée aux organisateurs de manifestations sur des espaces, sites et itinéraires relatifs aux sports de nature, l'autre, aux participants (ces deux chartes ont pour objectif d'inciter à des conduites respectueuses de l'environnement et du développement durable et de témoigner de son engagement pour la nature et sa préservation).
- **15h50 / 16h10 (20 mns)** : Pause.
- **16h10 / 17h30 (1h20)** : Séquence animée par le service des sports concernant l'organisation sportive et logistique de l'événement avec, entre autres, rappel des dix épreuves que comprendra le challenge et de leur déroulement, évocation de l'épreuve finale réunissant les quatre meilleures équipes, choix des récompenses, composition des équipes avec élaboration des autorisations parentales à remettre à chacun des participants, rappel de la tenue vestimentaire à adopter, information sur le rétroplanning, point sur la restauration et le transport des équipes, etc.

A ANNONCER :

- Le prochain rendez-vous de la commission 2 « environnement, patrimoine et sécurité » se déroulera le **vendredi 3 juin 2016** toute la journée sur le site de La Colmiane, à l'occasion du lancement du challenge inter-collèges sports de nature du CDJ 06.